

EDITO

Bonjour à tous,

Afin de vous faire partager l'avancée du CTSM sur le second semestre 2022, je vous propose cette nouvelle lettre d'information. Comme vous allez pouvoir le constater, notre démarche très active de mobilisation pour répondre aux divers appels à projets porte ces fruits. Pour vous apporter un maximum de lisibilité, vous trouverez dans cette lettre d'information les éléments suivants :

Bilan du CTSM 2022

P 1



**Composition du comité stratégique CTSM
2023**

P 4

Priorités du CTSM pour 2023

P 5



Présentation des actions du CTSM

P 7

Présentation du nouvel hôpital de jour enfant et adolescent

Présentation des nouveaux projets de l'UPMB

Retour sur l'assemblée plénière du CLSM du Grand Besançon

Informations sur la cellule de situations complexes rurales.

Informations sur la cellule de situations complexes du Grand Besançon.

Formation Premiers Secours en Santé Mentale

Formation clinique Centre Hospitalier de Novillars



P 16

Annuaire thématique en santé mentale 2022

téléchargeable sur : <http://www.ch-novillars.fr/letablissement/ptsm.html>





Les actions réalisées pour 2022

Cette année écoulée a été en grande partie impactée par les difficultés en ressources humaines que tout le secteur sanitaire et médico social connaît. Malgré ces tensions et afin d'innover, le collectif CTSM en 2022 aura été particulièrement mobilisé et ce sont 46 projets qui ont été travaillés collectivement, avec 36 projets qui ont pu être déposés. Voici donc la présentation des projets portés et des nouveaux moyens obtenus :

PROJET SANITAIRE 2022 du CTSM 25				
	Axe du projet de prise en soins 2022	Projets CTSM associés	Porteurs identifiés	Résultats Obtenus
1	Axe 1 : Renforcer l'offre ambulatoire	Pérennisation et renforcement de l'EMILHA	CHN	décision ARS différée en juin 2023
2		Renforcement de l'EMPP offre hébergement social (temps médical + interprétariat)	CHN	77 000 € poste 0,5 psychiatre obtenus
4		Renforcement de l'EMPAA	CHN	77 000 € poste IPA obtenus
5		Renforcement CMP Besançon	CHN	180 000 € obtenus
6		Renforcement CGI Besançon	CHN	non obtenu
7		Renforcement MDA	CHN	41 000 € poste ES pour projection MDA Baume les Dames et Ornans
8		Renforcement CGI Haut Doubs	CHN	150 000 € obtenus
9		Renforcement offre consultation psychologue et neuropsychologue adulte	CHU	150 000 € obtenus
10		Renforcement offre consultation psychologue et neuropsychologue adulte	CHU	100 000 € obtenus
11		Renforcement offre consultation psychologue pédopsychologue et création de consultation dédiée TCA	CHU en cours de réflexion	projet différé pour 2023
12		Renforcement de l'équipe mobile de psychiatrie sur la partie gériatrique	CHI HC en cours de travail	projet différé pour 2023
13		Renforcement CMP Haut Doubs	CHI HC en cours de travail	88 000 € obtenus pour pérenniser les moyens de 2021



PROJETS SANITAIRES 2022 du CTSM 25

Axe du projet de prise en soins 2022	Projets CTSM associés	Porteurs identifiés	Résultats Obtenus
14	Axe 2 : Développer une offre de soins de réhabilitation psycho-sociale	Projet Unité Thérapeutique d'activité dont profamille	CHN non obtenu national
15		Pérennisation programme chute dont retour domicile	CHN projet retenu pour 2023 via OMEDIT
16		Médiateur Santé Pair dans les missions centres experts	CHU en cours de réflexion non déposé
17	Axe 3 : Fluidifier et individualiser le parcours du patient hospitalisé	Renforcement filière urgence CAPUP	CHN non retenu
18		Renforcement filière urgence Haut Doubs adulte	CHI HC 100 000 € pour un poste PH
19	Axe 4 : Renforcer les offres de soins spécifiques	UAPED départementale	CHU en cours de réflexion en cours
20		UAPED régionale	CHU /CHN en cours
21		Renforcement de la CUMP sur le volet psycho trauma	CHU en cours de réflexion non déposé
22		Renforcement de la CRP mineur sur le volet psycho trauma	CHN 30 000 € obtenus pour de l'investissement
23		Ethno psy Haut Doubs / Jura	CHN non obtenu
24		Renforcement équipe de néonatalogie et création un lit berceau	CHI HC en cours de travail non obtenu
25		Renforcement UPMB	CHN 200 000 €
26		Renforcement offre de soins pénalement ordonnés	CHN non retenu non obtenu
27		Soins aux détenus	CHU en attente non déposé
28		IPA addicto	CHN non obtenu
	Axe 5 : Renforcer le soutien et l'accompagnement des aidants	Via projet Unité Thérapeutique d'activité	
29	Axe 6 : Renforcer la prise en charge somatique des patients	Renforcement CMP IPA pour coordination soins hôpital/ville	CHI HC 72 100 € obtenus
30		Equipe soins somatiques CHN	CHN 270 000 € obtenus
31	Axe 7 : Renforcer le projet pharmaceutique et de prise en charge médicamenteuse	Consultation conciliation médicamenteuse	CHN non obtenu

CONTRAT TERRITORIAL DE SANTE MENTALE DU DOUBS n°5

Bilan du CTSM pour 2022



PROJETS ESMS 2022 DU CTSM25				
	Axe du projet accompagnement 2022	Projets CTSM associés	Porteurs identifiés	Résultats Obtenus
32	Axe 1 : Renforcer l'accompagnement ambulatoire	CTAIR (Contrat Territorial Accueil et d'Insertion des Réfugiés)	CCAS	30 000 € pour interprétariat et suivi 20 réfugiés
33	Axe 2 : Développer une offre d'accompagnement de réhabilitation psychosociale	SPIE (Service Public de l'Insertion et de l'Emploi)	Département	Coordination pas de financement attendus
34		Augmentation du temps d'ouverture GEM Baume les Dames et Valdahon	Floreal	Non obtenu
35		Création d'un GEM Planoise + équipe pair aidant	CLSM	En cours de travail affinage des besoins
36		Création d'un poste de pair aidant au GEM des IAF	IAF	25 000 € obtenus
37		SIAE / psychologue	Blanchisserie/ Département/ DDETSPP	En cours de décision département et DDETSPP
38	Axe 3 : Fluidifier et individualiser le parcours du patient hospitalisé	CSC (Cellule de Situation Complexe)	Département/ DDETSPP	Pérennisation du dispositif rural avec un rééquilibrage RH. Renforcement de la CSC GB
39	Axe 4 : Renforcer les offres d'accompagnement spécifique	Groupe justice /radicalisation	PJJ/SPIPP/préf	Pas d'avancée, pas de retour du national sur la demande de formation
40		Maison relais Pontarlier	DDCSPP/CHI/IAF/ Neolia	En cours de travail affinage des besoins
41		Maison relais Baume les Dames	IAF/ DDCSPP/Neolia	En cours d'achat terrain
42		Transformation de place Ehpad en UPHV à Mamirolle	Mamirolle	Déposé fin 2022, création de 8 Places
43		Transformation de place Ehpad en UPHV /UPPA aux Larmonts	CHI HC	En cours de travail
44		Création places URTSA régionale	ARS sesame autisme	3 places ouvertes, 3 nouvelles places en 2023 à Chaux les Crottenays
45		Habilitation QUALIOPI	CHS/CHN	Obtenu, formation dispensée par la plateforme 25
46	Axe 5 : Renforcer le soutien et l'accompagnement des aidants	Offre de répit enfant et adolescent	Département /ARS	410 000 € via redéploiement de financement DAPEH et CAFS de l'AHSFC. Financement de 152 000 € du DAPEH via le département



Une composition du comité stratégique du CTSM qui évolue en 2023

La mise en œuvre du CTSM est prévue sur cinq années (2020 à 2024).

Afin d'assurer le caractère opérationnel du projet, des priorités d'actions sont repérées par le comité stratégique en charge de la coordination du CTSM. Ce comité en 2023 sera composé de nouvelles personnes en lien avec des mouvements sur le territoire. En voici la nouvelle composition.

Les actions prioritaires sont validées chaque année par la Commission Territoriale Spécialisée en Santé Mentale (CTS SM).

STRUCTURE	NOM - PRENOM	FONCTION
FONDATION PLURIEL	Mme RONCARI Corinne	Directrice qualité
ADDSEA	Mr BERTIN Florian	Directeur SMS
AHSFC	Mme DUTILLEUL-BRAHIMI Claire	Directrice générale adjointe
ARS	Mme HOCHART Agnès	Directrice de la délégation Départementale 25 ARS
	Mme PARENT Pernelle	Chargée de développement territorial en santé
	Mme ZENOU Delphine	Directrice parcours santé mentale
CCAS	M. SOUCARROS Alban	Directeur Général adjoint pôle action sociale et citoyenneté
SDH	M. ZANICHELLI Paul	Directeur délégué SDH
CHN	M. FOUCARD Florent	Directeur
CHN	M. MATHIEU Grégoire	Directeur délégué CHN
	Dr NETILLARD Christian	Médecin psychiatre
PTSM	Mme GROSERRIN Laetitia	Coordinatrice PTSM 25
CTS	Dr TISSOT Edgar	Président CME CHN
GHT CENTRE	M. VOLLE Olivier	Directeur CH HC Pontarlier
CH PONTARLIER	M. VOLLE Olivier	Directeur CH HC Pontarlier
CHRU BESANCON	Prof. NEZELOF Sylvie	Chef de pôle psychiatrie enfant adolescent
	M. LAPOSTOLLE Benjamin	Directeur du Patrimoine, des Travaux, des Investissements Médicaux et de la Sécurité et référent pôle psychiatrie
DEPARTEMENT	M. Cyril CARBONNEL	Directeur Général Adjoint Solidarités
	Marie-Luce BARBIER	Cheffe de service Insertion Sociale et Professionnelle
	M. RAHON Philippe	Chargée d'opérations sociales
UNAFAM	Mme GIBEY Marie-France	Déléguée Départementale UNAFAM
DDETSPP	Mme TOUROLLE Annie	Directrice DDETSPP du Doubs
	M. VIENOT Laurent	Chef de service adjoint emploi et solidarités
DDPJJ	M. CHARMOILLE Alain	Directeur territorial PJJ FC
URPS Méd	Dr BERTIN BELOT	médecin généraliste homéopathe



Les actions prioritaires pour 2023

En lien avec le plan d'actions du CTSM et les mesures des Assises de la santé mentale, ce sont encore beaucoup de projets en cours de travail sur le territoire .

En 2023, les groupes de travail poursuivront sur :

- L'accès à l'hébergement via les résidences autonomie, les UPHV et UPPA, les maisons relais
- La finalisation de la construction d'une offre de répit pour les mineurs (ADDSEA / AHSFC) ;
- La construction d'une offre de formation sur les problématiques de radicalisation (préfecture) ;
- L'organisation des SISM avec extension du comité avec les animateurs CLS et Rés'ado ;
- Travail de réflexion sur l'intégration d'IPA et pair aidant dans les parcours de soins ;
- Extension de l'offre d'ethnopsychiatrie.

Des thématiques nouvelles ont également émergé en 2022 et reste d'actualité en 2023 :

- L'accès aux soins des patients sous-main de justice dont la question pour les détenus ;
- L'accès aux patients au secteur professionnel (projet avec le département, CAP emploi, VIPP & Philippe) ;
- L'accès aux soins des patients réfugiés par la mise en place du CTAI (en lien avec le CCAS Grand Besançon) ;
- UAT/UTEP et profamille ;
- Renforcement de l'accès aux soins en urgence (UP, CHIHC, CAPUP) ;
- Soins somatiques des patients en hospitalisation, conciliation médicamenteuse (CHN/CHI HC) ;
- Renforcement de l'offre de psychologue sur les publics précaires (CHRS).

En 2023, un travail avec l'ARS sur la pérennisation des dispositifs expérimentaux sera également à mener : EMILAH, EMTAA, EMIL CHI.

Un axe spécifique personne âgée va être mis en place sur la question prévention des chutes, coordination parcours ville / hôpital via les EMPPA.

Il est à noter que le plan d'actions du CTSM en 2023, va continuer à s'inscrire dans le calendrier de déploiement des mesures annoncées lors des assises de la Santé Mentale. Voici un tableau des mesures dans lesquelles des actions du CTSM 25 s'inscriront en 2023 :



MESURES ASSISES EN SANTE MENTALE 2023	
ECOUTER : PROMOUVOIR UNE CULTURE DE LA SANTE MENTALE ACCUEILLANTE ET INCLUSIVE AU SEIN DE NOTRE SOCIETE ET DE L'ACTION PUBLIQUE	
5	Favoriser l'émergence d'intervenants-pairs professionnels via le CLSM du Grand Besançon.
6	Renforcer le déploiement des GEM en créant une antenne GEM sur le secteur de Planoise via le CCAS et renforcer l'offre sur Baume les Dames et Valdahon via Floreal.
7	Augmenter le nombre d'équipes mobiles psychiatriques intervenant auprès des personnes âgées en EHPAD et autres ESMS (CHI HC/ CHN).
PREVENIR : REPERER ET AGIR PLUS PRECOCEMENT POUR LA SANTE PSYCHIQUE DES ENFANTS ET DES JEUNES	
12	Amplifier le déploiement des premiers secours en santé mentale (PSSM) en lien avec le CLSM, IRTS et Invités au Festin
13	Faire émerger un acteur en charge de la coordination de la santé des 3-11 ans.
14	Renforcer les maisons des adolescents (MDA) particulièrement sur les territoires ruraux CHN.
16	Renforcer les centres médico-psychologiques infanto-juvéniles (CGI) CHN et CMPP (AHBFC).
17	Renforcer les moyens dédiés à la prise en charge du psycho traumatisme CHN et CHU.
DEVELOPPER : RENFORCER LA COUVERTURE MEDICALE EN SANTE MENTALE ET SON ACCESSIBILITE	
19	Améliorer le repérage et la prise en charge précoce par un renforcement des CMP adultes CHN et CHI-HC.
21	Améliorer l'accès aux soins somatiques pour les patients souffrant de troubles psychiatriques URPS et CPTS.
26	Promouvoir les infirmiers de pratique avancée mention psychiatrie et santé mentale (PSM).
PREVOIR : INVESTIR DANS LA RECHERCHE EN SANTE MENTALE ET LES OPPORTUNITES OFFERTES PAR LE NUMERIQUE	
30	Développer l'usage du numérique en santé mentale.



**CENTRE HOSPITALIER
de Novillars**



Ça y est, on y est !

Une nouvelle page pour les Cèdres et NOV'ADO !

2023 aura vu la concrétisation d'un projet très attendu, l'ouverture du nouveau **Centre Thérapeutique de l'Enfant et de l'Adolescent de l'Espace Garnier** à Besançon.

En effet, après de longs mois de travaux, professionnels et patients des hôpitaux de jour enfants Les Cèdres et Adolescents NOV'ADO ont eu le plaisir d'investir ce lieu de soins début janvier.

Ce projet porté par les équipes des HDJ, et en étroite collaboration avec les services Patrimoine, Travaux et Logistique du GPMS ainsi que les services techniques du CH de Novillars, a permis la création et l'aménagement d'espaces de soins adaptés, fonctionnels et agréables.

L'implantation de ces unités de soins au cœur de la cité, dans le quartier de Planoise, va permettre de développer de nouveaux projets et partenariats mais également de faciliter l'accès aux soins des jeunes patients.

De plus, l'installation dans ces locaux et l'arrivée de nouveaux professionnels au sein de l'équipe NOV'ADO permettront, quant à elles, d'augmenter le nombre de places d'accueil pour les jeunes de 12 à 18 ans.

Une inauguration de ce nouveau bâtiment aura lieu en fin d'année, venez nous rencontrer !



L'entrée de l'hôpital de jour
NOV'ADO

Hôpital de jour Les Cèdres

**Centre Thérapeutique de l'Enfant et de
l'Adolescent**

Espace Garnier

4 rue Louis Garnier

25000 Besançon

Hôpital De Jour **Les Cèdres** 03 81 60 58 29

Hôpital De Jour **NOV'ADO** 03 81 60 58 44





CENTRE HOSPITALIER
de Novillars



UNITÉ PÈRE MÈRE BÉBÉ, DU RENFORT POUR 2023

L'Unité Père Mère Bébé est une unité d'accueil et de soins à destination des jeunes parents ou futurs parents et de leur enfant.

Ce dispositif œuvre à soutenir et accompagner la période de la périnatalité.

La structure répond au double objectif de prévention et de soins dans le but de :

- Soutenir l'accès à la fonction de mère ou de père ;
- Prévenir et/ou soigner les troubles du lien parents-enfants ;
- Prévenir l'installation ou soigner les troubles psychopathologiques chez le nourrisson et le jeune enfant ;
- Prévenir et/ou soigner des pathologies maternelles ;
- Prévenir les risques de maltraitance précoce.

L'équipe pluridisciplinaire, animée par une philosophie commune de travail, a pour préoccupation de prendre soin de la mère et de soutenir la relation mère enfant, en lien avec le père, œuvrant de la sorte à la prévention d'une éventuelle pathologie de l'enfant.

L'offre de soins proposée est complémentaire, graduée en fonction de chaque situation.

Il existe :

- 1- Les groupes de paroles : pour les femmes enceintes, pour les pères et les futurs pères
- 2- Les consultations périnatales (avant ou après la naissance)
- 3- L'accueil Parents-Bébé (de la naissance à deux ans), temps de groupe accessible à tous sans rendez vous
- 4- L'accueil de jour Mère – Bébé (Hôpital de jour: de la naissance à trois ans) sur indication médicale

En novembre 2022, l'UPMB répond à un appel à projet dans le but de déployer son activité. C'est en effet l'opportunité de renforcer les temps d'accueil Parents-Bébés et les groupes de paroles à destination des pères et des femmes enceintes, renforts rendus nécessaires du fait de l'évolution de la demande **et de la complexité des situations observées dans les suites de la crise Covid**. Par ailleurs il nous semble nécessaire d'envisager un temps spécifique de coordination et collaboration avec l'équipe mobile de psychiatrie périnatale, créée en 2022 par le CHU.

Cette articulation permettra de fluidifier le parcours de soins des jeunes parents et de leur enfant et d'amener au soin les plus éloignés.



**CENTRE HOSPITALIER
de Novillars**



Pour ce faire nous ont été accordés en termes de ressources humaines pour l'année 2023 et de façon pérenne :

- **0,5 ETP de pédopsychiatre**, permettant la présence d'un médecin sur la majeure partie des temps d'accueil, mais aussi, le développement des consultations autour de la périnatalité avec des premiers entretiens sans délai comme le nécessite le contexte de la grossesse et du post partum (évitant parfois le recours aux urgences psychiatriques). Ceci facilitera aussi une articulation accentuée avec le réseau médical périnatal dont en particulier l'équipe mobile de psychiatrie périnatale du CHRU avec laquelle des réunions régulières seront systématisées.
- **0,5 ETP de psychologue**, permettant de renforcer la présence de consultants sur l'ensemble des accueils, de maintenir la qualité de l'accueil malgré la montée en charge des situations complexes, de participer à l'évaluation des situations et de favoriser l'articulation avec l'équipe mobile de psychiatrie périnatale.
- **0,80 ETP d'infirmière**, permettant de répondre aux besoins variés des parents et enfants accueillis, de développer la possibilité de visites à domicile lors de situations à risque de rupture de soin et de faire du lien avec les équipes de terrain (équipe mobile de psy périnatale, PMI, CAMSP, PEC...).
- **0,20 ETP supplémentaire de sage-femme**, permettant notamment la création d'un second groupe de paroles pour les femmes enceintes, car nous mesurons quotidiennement combien cela facilite le repérage des situations à risque et des venues très précoces sur les temps d'accueils parents bébé dans le post partum si nécessaire. Nous envisageons également de développer des consultations spécifiques autour de l'allaitement et de l'alimentation, enjeu souvent majeur dans la relation mère-enfant.

Pouvoir accompagner ce moment déterminant de la vie du nourrisson et de ses parents est un élément déterminant de prévention tant pour l'équilibre psychique des parents que pour le développement de l'enfant.

Adresse :

8A Rue Jacquard
25000 Besançon

Téléphone :

03.81.88.33.62

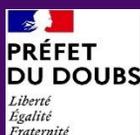
Mail :

secretariat.pmb(at)ch-novillars.fr



CONTRAT TERRITORIAL DE SANTE MENTALE DU DOUBS n°5

Présentation des actions du CTSM



PLENIERE CLSM 2022

La 5^{ème} assemblée plénière du CLSM du Grand Besançon, s'est déroulée le 15 décembre dernier. Elle a rassemblé 61 partenaires, avec une belle représentation des différents membres du CLSM. Etaient présents des élus, des directeurs de structures, des professionnels de terrain, des personnes concernées, tous impliqués dans les différentes actions menées par le CLSM.

Les différents champs composant le CLSM et en font sa force, étaient représentés : social, soin, bailleurs, mandataires judiciaires, associations de patients, représentants des familles, habitants, personnes concernées, etc.

La particularité de cette 5^{ème} assemblée plénière a été la participation de Fanny PASTANT coordinatrice nationale des CLSM du centre collaboration de l'OMS de Lille. La coordinatrice des CLSM a assisté à nos échanges et y a contribué en réalisant une intervention, ce qui a permis de reposer tous ensemble les bases de l'action du CLSM. Qu'est-ce que la santé mentale ? Qu'est-ce qui l'influence ? En quoi elle est réellement l'affaire de tous ? Et en quoi notre réseau, associant des partenaires d'horizons divers, mais tous concernés, impliqués, est le bon outil afin de favoriser l'inclusion des personnes en souffrance psychique pour travailler à la déstigmatisation et à la promotion de la santé mentale auprès de tous.

Le bilan des actions menées en 2022 par le CLSM a été présenté par les membres des commissions : 1. Communication : présentation de la nouvelle campagne « salut comment vas-tu ? » visant à promouvoir l'onglet santé mentale. 2. Déstigmatisation : présentation du débat mouvant en santé mentale et des SISM. 3. Logement : présentation du travail en cours sur l'incurie.

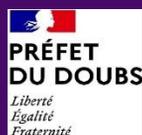
L'année 2022 a été marquée par une forte mobilisation/implication du réseau, tant dans les groupes de travail préparatoires que sur le terrain dans la mise en œuvre des actions. Ce qui a donné une belle visibilité du CLSM et de belles rencontres avec le grand public, mais également des professionnels du territoire.

Le troisième temps fort de l'assemblée a été un temps d'échanges en sous-groupes de travail, afin de déterminer collectivement les pistes de travail à poursuivre en 2023.



CONTRAT TERRITORIAL DE SANTE MENTALE DU DOUBS n°5

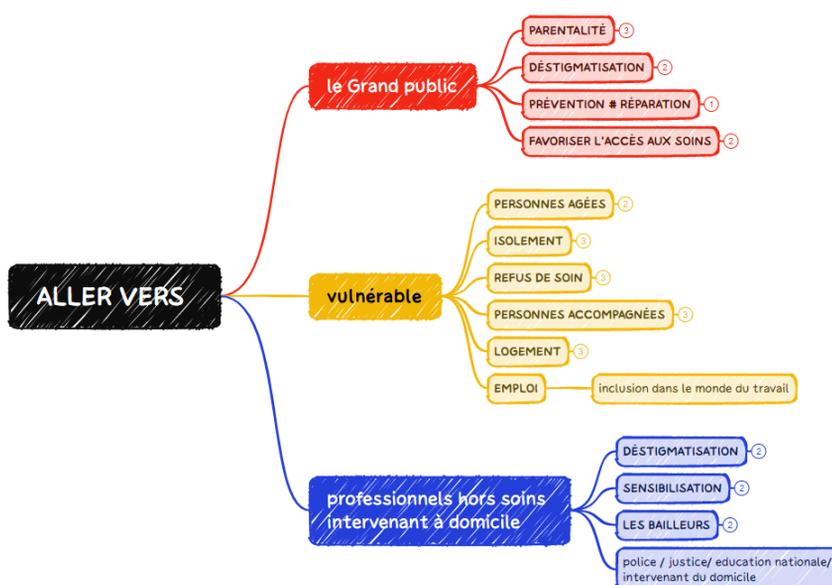
Présentation des actions du CTSM



CENTRE
COMMUNAL
D'ACTION
SOCIALE



Une expression est revenue dans pratiquement chaque sous-groupe : « **l'aller vers** ». Et les pistes de travail évoquées s'organisent autour de plusieurs types de public visés et des objectifs parfois similaires parfois différents en fonction de la population visée.



Comme en 2022, une des préoccupations majeures reste la dé-stigmatisation (lever les tabous, sensibiliser, informer dédramatiser...) avec pour enjeux de favoriser le recours au soutien, aux soins et à la prévention. Les outils développés en 2021 et expérimentés à plusieurs reprises en 2022 ont été plébiscités et constituent des actions pertinentes à poursuivre en 2023.

Concernant le public vulnérable, les pistes évoquées dans les sous-groupes de travail sont nombreuses et diverses. La question du refus de soin, déjà évoquée en 2022, a été reconfirmée, avec un souhait de mise en œuvre sur le modèle réalisé pour l'Incurie.

Les pistes de travail ont été présentées au comité de pilotage du CLSM le 23 janvier, voici les axes retenus :

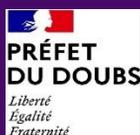
Le CLSM du Grand Besançon est aujourd'hui bien identifié comme réseau actif sur les questions de santé mentale, tant au niveau du territoire que par le CCOMS de Lille.

- COMMUNICATION
- SISM
- Gem Planoise (finalisation diagnostic)
Actions poursuivies
- Débat mouvant
- Salut Comment vas-tu ?
- Rencontres réseau actif

Nouvelles pistes proposées
Journée de formation Refus de soin et déni de la maladie
Déploiement Salut comment vas-tu ?
Nouvelle commission : Isolement

CONTRAT TERRITORIAL DE SANTE MENTALE DU DOUBS n°5

Présentation des actions CTSM



CELLULE DE SITUATIONS COMPLEXES RURALES 2022

Sur les territoires ruraux ce sont 58 situations pour qui la cellule a été saisie. Essentiellement par des travailleurs sociaux (CCAS, Bailleurs, CMS) mais de plus en plus par des médecins généralistes et par les directeurs de structures ESMS.

Profils des situations présentées :

5 mineurs, 33 hommes et 25 femmes,
10 jeunes adultes 18/25 ans, 13 de 26/40 ans, 17 de 40/60 ans, 1 de + de 60 ans
18 personnes non connues du soin et 4 en rupture de soins, dans la grande majorité les personnes sont accompagnées par 2 voire 3 services.
24 personnes ont l'AAH, 4 à la retraite, 5 le RSA, 4 un salaire, 4 aucun revenu et pour 17 personnes l'information n'a pas été remplie.
La grande majorité des personnes ont un logement autonome, 12 personnes en hébergement collectif (social ou ESMS) et 6 personnes SDF.

Travail engagé :

Pour 3 personnes la saisine a permis avant tout de centraliser les informations et de faire de la communication aux réseaux de proximité.
Pour une situation le travail a consisté à confronter les points de vue et établir un plan d'actions commun.
Pour 35 situations cela a permis d'identifier les relais.
Pour 12 situations cela a permis de faire émerger des pistes de travail concerté.
Pour 7 situations le travail a consisté à échanger sur la situation pour permettre une prise de recul du professionnel et un soutien dans son accompagnement.

Bilan fonctionnement de la Cellule

En lien avec la réorganisation prévue en 2021, les deux cellules et les rencontres réseaux actifs ont fusionné et se sont réorganisées avec un seul psychologue qui accompagne désormais l'ensemble des saisines émergentes du social des territoires ruraux pour de l'analyse de situations, de l'information et de la coordination. Pour les demandes concernant les situations de handicap et mineurs, elles ont été coordonnées essentiellement par la coordinatrice de la plateforme.

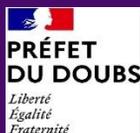
Le travail de création de réseau a fonctionné et l'EMPP, l'EMPPA et l'équipe mobile de psychiatrie du Haut Doubs sont de plus en plus sollicités en direct. Désormais, le DAC et le DAPEH, bien en place sur le département avec des missions de coordination et la mise en place de la communauté 360 sur le versant handicap, répondent à des besoins d'analyse de situations et de coordination. La cellule relaie ou reliera donc de plus en plus sur ces dispositifs.

Enfin, les tensions RH inédites dans le secteur social mettent en tension l'ensemble des dispositifs et les rencontres réseaux actifs qui sont des temps d'information. Ces rencontres ont été plusieurs fois annulées ou souvent assurées pour un public très restreint. La mobilisation des acteurs du soin étant aussi très en tension pour assurer ces temps, nous avons été contraints de prendre la décision d'arrêter pour un temps ces temps de formation/information. Pour 2023, les rencontres reprendront conjointement entre CSC rural et CLSM du Grand Besançon.

Les demandes de soutien aux situations complexes sur Besançon ne cessent d'augmenter en lien avec les besoins de soins des mineurs, les flux migratoires nouveaux (Ukraine), une précarisation en augmentation. La cellule rurale a assuré le suivi des situations mineurs et handicap dont réfugiés ukrainiens du Grand Besançon tout au long de l'année. En fin d'année un soutien à la cellule de situations complexes du Grand Besançon a été mis en place au vu du nombre de sollicitations.

CONTRAT TERRITORIAL DE SANTE MENTALE DU DOUBS n°5

Présentation des actions CTSM



CENTRE
COMMUNAL
D'ACTION
SOCIALE



CELLULE DE SITUATION COMPLEXE GB 2022

La Cellule situations complexes du Grand Besançon a enregistré une forte hausse de ses sollicitations durant l'année 2022, portant à 95 le nombre de situations différentes traitées au cours de l'année.

Le travail se répartit entre

- un niveau léger de coordination avec proposition d'axes de réflexion, appuis à la posture professionnelle ou informations sur les dispositifs et orientations
- des réunions de travail anonymes avec les référents des différents organismes ressource sur les situations complexes (CMS, bailleurs sociaux, CCAS, CH Novillars, SPIP, UDAF, SIAO, UNAFAM, SAMSAH, Urgences psychiatriques...)
- des réunions de synthèse associant l'ensemble des professionnels positionnés pour accompagner la personne dans son parcours de vie et de soin, à moyen ou long cours selon les besoins.

Ce sont ainsi 61 groupes de travail qui ont été animés en 2022. 3 personnes sans domicile accompagnées par le SAAS ont par ailleurs expérimentalement participé aux réunions concernant leur situation, ce qui s'est révélé pertinent à la fois pour les personnes concernées et pour le réseau de professionnels.

Depuis la mise en place du dispositif, la Cellule situations complexes porte également l'animation de la Commission d'admission Un chez soi d'abord. Cette dernière prévoit depuis 2022 de se réunir une fois par mois en fonction du nombre de places qui sont à pourvoir.

Pour rappel Un chez soi d'abord Besançon est accrédité pour 55 places, aujourd'hui attribuées, et anticipe un roulement d'environ 10% des publics chaque année, ce qui permet de garder active la Commission d'admission.

Enfin depuis fin 2021, une fois par trimestre, la Cellule situations complexes modifie son tour de table pour traiter spécifiquement des situations d'incurie dans le logement et syndrome de Diogène.

Ces situations nécessitent par ailleurs des coordinations formelles et informelles en dehors des cellules Incurie, afin de construire situation par situation une analyse partagée des évolutions de la situation, des risques inhérents au mode de vie des personnes concernées, des modalités de travail à prioriser, des interventions contraintes éventuellement à mettre en place.

La journée de formation animée par le Dr Monfort en septembre 2021 a été un appui à la création et l'utilisation d'outils diagnostics et d'aide à la décision. Elle a permis de modifier les préconisations de mode d'entrée en relation avec ces publics fragilisés pour qui les interventions parfois inévitables amènent un risque vital.

Enfin, la coordination formelle mise en place a montré son efficacité sur des situations pour lesquelles les différents services avaient été alertés et mobilisés sans succès pendant plusieurs années.

Ce sont ainsi 14 situations différentes qui ont été travaillées en 2022 sur cette thématique, avec des sollicitations, qui ont émané de la direction hygiène santé de la Ville mais aussi de la mission habitat de Julienne Javel, des antennes sociales de quartiers du CCAS, de syndicats de copropriété privés, de l'UDAF...

Les demandes de soutien aux situations complexes sur Besançon ne cessent d'augmenter. Pour répondre aux besoins du Grand Besançon, la CSC du CLSM sera renforcée via un soutien de la DETSPP pour 2023.



FORMATION PREMIERS SECOURS EN SANTE MENTALE

En 2022, 6 sessions de formation PSMM ont eu lieu sur notre département. Quatre via l'ARS dont trois sur les territoires ruraux à Fontenelle le 28 et 29 novembre, à Valdahon le 5 et 6 décembre, à Baume les Dames les 13 et 16 décembre. Une formation à Besançon dédiés aux étudiants le 12 et 26 janvier. Le CLSM du Grand Besançon en a organisé une en novembre et enfin la CPAM le 1 et 2 décembre.

Ce sont ainsi plus de 60 personnes nouvellement formées sur le département.

Cette campagne de formation a vocation à perdurer en 2023 avec déjà 4 groupes en court de formation.

Une priorisation pour les professionnels, élus citoyens est donnée à ceux ne bénéficiant pas de possibilité de formation via leurs employeurs. La formation en 2023 est ouverte aux personnels du département et de l'éducation nationale.

Les formations sont assurées à tour de rôle par les acteurs du territoire que sont :

- IRTS
- Formateur indépendant PSSM



N'hésitez pas à contacter le CTSM ou vos animatrices CLS pour vous inscrire.

CLS Vallée de la Loue	BOBILLIER Delphine	d.bobillier@cclouelison.fr
CLS - Pays horloger et pays du Ht Doubs	NEZET Marie	marie.nezet@pays-horloger.com
CLSM Grand Besançon	LAURENT Gwenaelle	clsm@besancon.fr
CLS Doubs Central	ARBEZ Sarah	s.arbez@doubscentral.org
CLS - Porte du Haut-Doubs	KOVACIC Lina	l.kovacic@portes-haut-doubs.fr



FORMATION CLINIQUE CHN POUR LES PARTENAIRES DU PTSM

Le centre hospitalier de Novillars ouvre à nouveau aux partenaires du PTSM, la possibilité de s'inscrire gratuitement aux journées de formation clinique de psychiatrie.

Attention, la formation n'est pas habilitée Qualiopi, une attestation de présence vous sera transmise sur demande.

La formation pédopsychiatrie comprenant 9 modules est quant à elle habilitée Qualiopi et une participation est demandée.

Pour plus d'informations sur les modalités d'inscription joindre Mme VINCENT à cette adresse berenice.vincent@ch-novillars.fr

ATTENTION PLACES LIMITEES



CENTRE HOSPITALIER DE NOVILLARS

FORMATION CLINIQUE

SESSION 2023

Pratiques et clinique des psychoses Une histoire de la psychiatrie	Vendredi 20 Janvier
La consultation transculturelle du CHN : approche théorique –clinique et méthodologique Mécanismes de défense : comment les repérer ? Quel apport pour le soin psychique et le travail au quotidien ?	Lundi 27 Février
La relation soignant/soigné et le médicament Trouble délirant chez la personne âgée	Jedi 23 Mars
Activités thérapeutiques	Mardi 25 Avril
Education thérapeutique du patient et remédiation cognitive dans la prise en soin de troubles psychotiques	Mercredi 10 Mai
Journée de conférence : « Accueillir et soigner les psychoses. Quel travail au quotidien ? »	Vendredi 23 Juin
Pratiques et clinique de la dépression/dispositif Vigilans et crise suicidaire	Vendredi 29 Septembre
Droits des patients	Mercredi 18 Octobre
L'accueil du patient et le travail d'équipe : le travail autour de la vie quotidienne à l'hôpital Comment accompagner un patient dans le retour à la vie dans la Cité ? Appartements thérapeutiques, réseau et VAD	Jedi 23 Novembre
Les addictions et troubles psychiques	Mardi 12 Décembre



MISE A JOUR ANNUAIRE EN SANTE MENTALE 2023

Comme chaque année, merci de faire remonter vos demandes de modification d'information figurant dans l'annuaire en santé mentale.

La mise à jour aura lieu en mai et juin pour une nouvelle version diffusée en juillet 2023.

Vous pouvez télécharger la version 2022 via ce lien

<http://www.ch-novillars.fr/letablissement/ptsm.html>

Et envoyer vos demandes de modification à Mme Brigitte DÉMÉSY

brigitte.demesy@gpmsdoubjsjura.fr

Demandes déjà enregistrées pour créer de nouveaux contenus :

EREBFC

Association Transcende et son groupe de proches

CDIFF

Vill'alizé

Solea

SRR addicto

CMS Temis

GEM TSA

ARA : tchat pour des jeunes ambassadeurs en santé mentale assurant la mise en ligne de contenus de prévention à destination des jeunes.

Les pipelettes : tchat en santé sexuelle tenu par des sages femmes